

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 31 mars 2016 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2004 modifié fixant la liste prévue à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique

NOR : AFSP1608958A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5126-4 et R. 5126-105 ;
Vu l'arrêté du 17 décembre 2004 modifié fixant la liste prévue à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique ;
Vu l'avis du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 3 décembre 2015,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'annexe à l'arrêté du 17 décembre 2004 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Au 4 « Antibiotiques », pour la spécialité ZYVOXID 2mg/ml, solution pour perfusion :

La dénomination suivante est ajoutée comme suit :

NOM DE LA SPÉCIALITÉ	EXPLOITANT	CODE CIS	CODE UCD	DÉNOMINATION
ZYVOXID 2mg/ml, solution pour perfusion	PFIZER PFE FRANCE	6 328 309 5	9386946	ZYVOXID 2MG/ML INJ PFX300ML

La dénomination suivante est radiée comme suit :

NOM DE LA SPÉCIALITÉ	EXPLOITANT	CODE CIS	CODE UCD	DÉNOMINATION
ZYVOXID 2mg/ml, solution pour perfusion	PFIZER	6 328 309 5	9233527	ZYVOXID 2MG/ML INJ POC 300ML

Au 4 « Antibiotiques », la spécialité suivante est ajoutée comme suit :

NOM DE LA SPÉCIALITÉ	EXPLOITANT	CODE CIS	CODE UCD	DÉNOMINATION
LINEZOLIDE KABI 2 mg/ml, solution pour perfusion	FRESENIUS KABI FRANCE	6 949 827 9	9412075	LINEZOLIDE KBI 2 MG/ML FL300ML

Art. 2. – Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 31 mars 2016.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice de la politique
des produits de santé et de la qualité
des pratiques et des soins,*
C. CHOMA